



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ET STAGES ENFANTS ET ADOS

Au préalable :

- La participation d'un enfant ou ados à une activité est conditionnée par la création d'un compte d'un responsable légal.

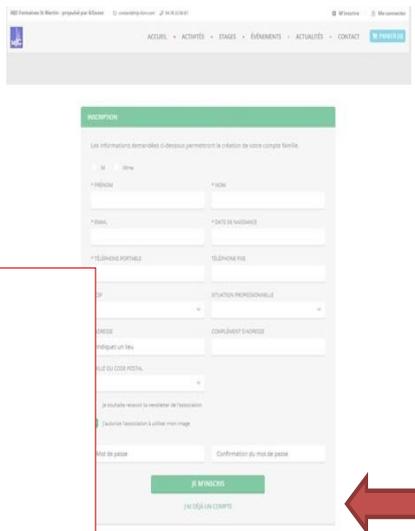
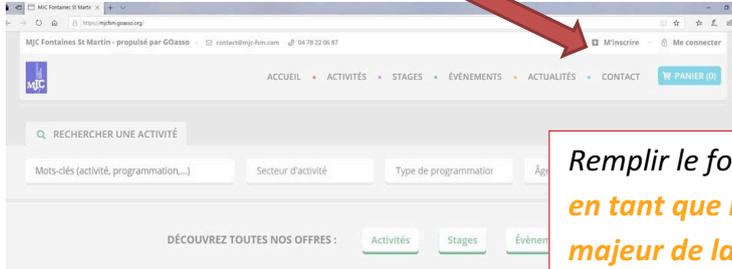
L'inscription se fait en ligne, en 4 PHASES : Nous vous conseillons d'anticiper en effectuant la phase 1 en amont (site accessible dès le 5 juin)

1ère PHASE : Créer votre compte

En amont, créer son compte famille en ligne accessible à partir du site www.mjcduvieuxlyon.com en cliquant sur « JE M'INSCRIS EN LIGNE » (bouton vert, colonne à droite) vous basculez sur la plateforme d'inscription « GoAsso »

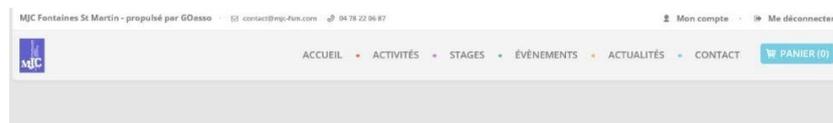
Ce compte pourra être utilisé pour toutes vos inscriptions à la MJC et d'une année sur l'autre. Il sera à réactualiser tous les ans.

- Créez votre profil sur GoAsso (vous, **parent !**)



Remplir le formulaire
en tant que référent
majeur de la famille
puis cliquer en bas sur
« je m'inscris ».

- Lorsque vous validez, un e-mail de confirmation vous est immédiatement envoyé sur votre adresse mail (Vérifiez vos spams !).
 - Ouvrez votre boîte mail, et cliquez sur « Confirmer mon e-mail », puis sur « accéder à votre compte »



VOTRE COMPTE A ÉTÉ CONFIRMÉ AVEC SUCCÈS !

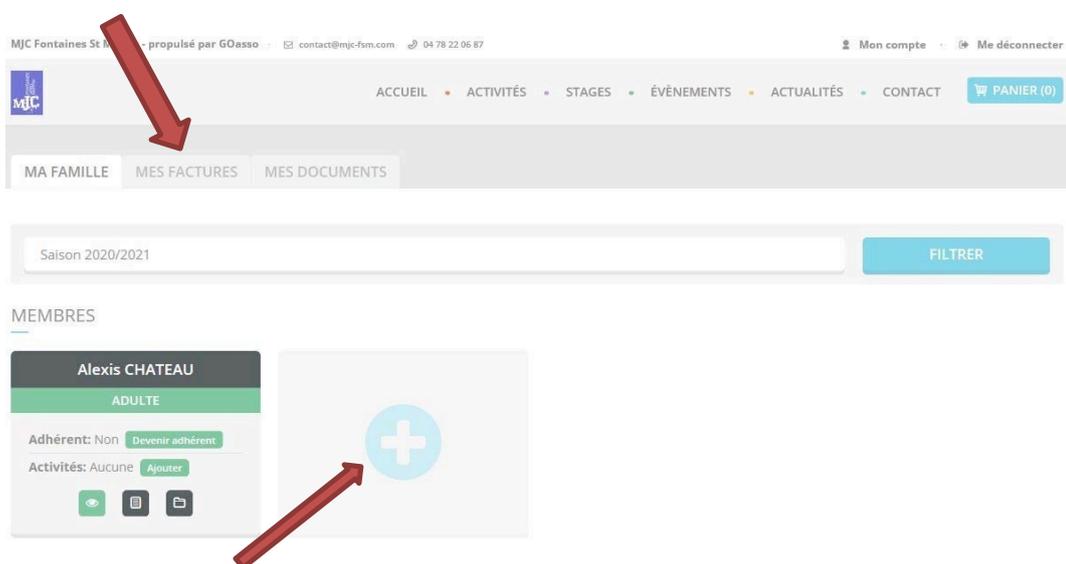
Vous pouvez accéder à votre compte à tout moment

[ACCÉDER À VOTRE COMPTE](#)

- **Vous arrivez sur votre espace personnel.**

Vous avez 3 onglets :

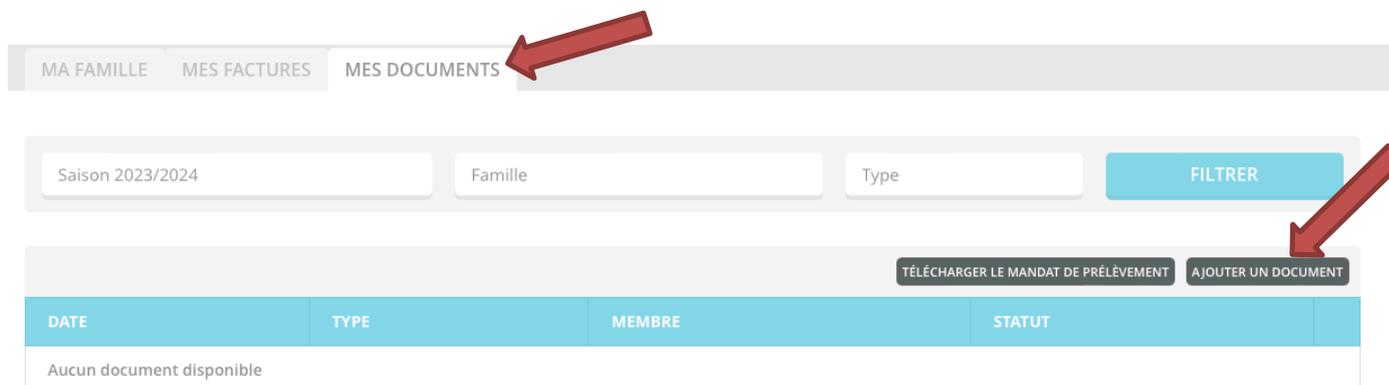
- **Ma Famille** : vos états civils, vos inscriptions, vos activités en attente les personnes à prévenir en cas d'urgence
- **Mes Factures** : vos factures, votre attestation d'inscription
- **Mes Documents** : Pour transmettre les documents nécessaires (voir plus bas)



- En cliquant sur le + vous pouvez ajouter des membres à votre famille.

Vous pouvez rattacher le **2ème parent** même si aucun parent n'est adhérent et que vous ne pratiquez pas d'activités. Cela permettra aux deux parents de recevoir nos communications.

Créer le profil de votre/vos enfants



Dans la rubrique MES DOCUMENTS, vous allez pouvoir transmettre des documents pour tous les membres de votre famille.

NB : Pour les adhérent.e.s de la saison 22-23 de l'école de musique en créneau individuel ou duo :
 Vous souhaitez réinscrire votre enfant au même créneau pour la saison 23-24, merci de transmettre la fiche verte soit scannée dans les documents à joindre sur GoAsso, soit l'apporter à l'accueil de la MJC du Vieux Lyon.

- Pour bénéficier du tarif en fonction de votre Quotient Familial vous devez obligatoirement transmettre l'attestation de la CAF au moment de l'inscription, avec votre Quotient Familial (ou votre dernier avis d'imposition) CF ci-dessus.

En cas d'absence de QF, le tarif maximum sera appliqué, sans possibilité de le faire réviser pour l'inscription en cours. Tout QF transmit après l'inscription ne sera pas pris en compte.

A réception de votre QF, nous le validerons et le tarif correspondant s'appliquera sur les futures inscriptions.

LES TARIFS sont réévalués tous les ans, disponibles en ligne ou à la MJC dès le mois de juin, Ils dépendent du Quotient Familial (QF)

TRANCHE QUOTIENT	TARIF A	TARIF B	TARIF C
T1 < 400 €	150 €	171 €	189 €
T2 401 à 700 €	171 €	195 €	211 €
T3 701 à 1000 €	193 €	217 €	239 €
T4 1001 à 1300 €	206 €	231 €	251 €
T5 1301 à 2500 €	225 €	251 €	273 €
T6 > 2501 €	229 €	255 €	278 €

2ème PHASE Pré-Inscriptions en ligne à *partir de la date d'ouverture* (à partir du 12 juin pour les adhérent.e.s 2022-2023 et à partir du 2 septembre pour nouveaux adhérent.e.s)

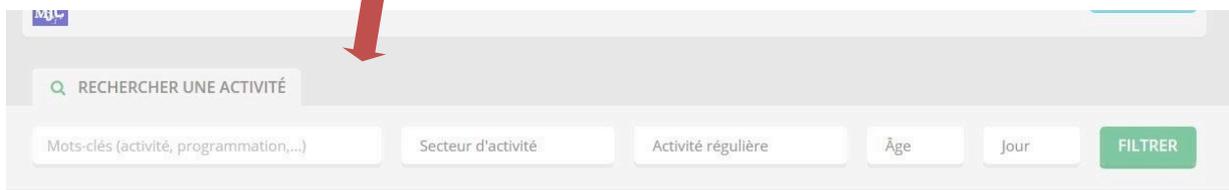
Cliquez sur « **mon compte** »

- Choisissez **l'enfant** que vous souhaitez inscrire.
- Si l'enfant n'est pas encore adhérent.e :
 Cliquez sur « **devenir adhérent** » L'adhésion individuelle à 9€ sera automatiquement mise dans votre « panier ». Ou vous pouvez prendre une adhésion famille à 26€ (intéressante à partir de 3 personnes)

- Cliquez sur « ajouter » (une activité)



- Recherchez directement votre activité ou recherchez par « **SECTEUR D'ACTIVITÉ** » grâce au moteur de recherche :



- Cliquez sur « je découvre » pour accéder aux différentes tranches



- Cliquez sur « je m'inscris » sur le créneau qui correspond à mon enfant.

(vous êtes « non éligible » si l'enfant sélectionné n'a pas l'âge)

NB : Si votre enfant fête ses 16 ans avant la fin de l'année 2023, il bascule au tarif adulte.



- 1- **SI** Un message en ROUGE vous rappelle que cette activité a une tarification au QF et qu'elle vous vous demande :

- Soit de fournir un justificatif si vous ne l'avez pas encore fait

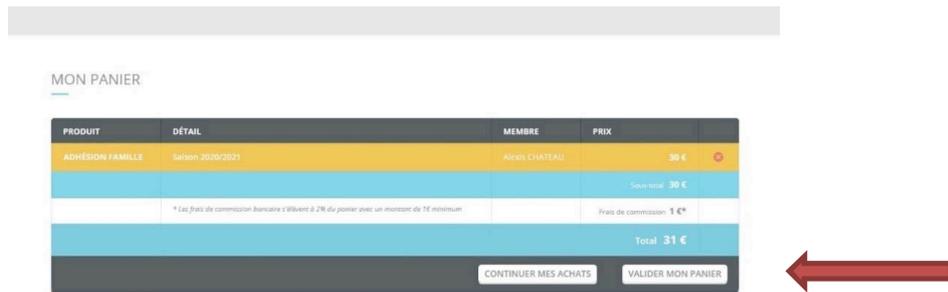


-Si vous avez déjà joint votre justificatif ; le message vous demande de saisir les informations en cliquant sur « **CALCULEZ MON QUOTIENT** » il faut saisir les informations de votre attestation ou les infos de votre dernier avis d'imposition.

SI vous n'avez pas ce message rouge, c'est que la MJC a déjà pris de temps de regarder votre dossier et de valider votre quotient 😊

Attention, bien sélectionner le « **membre** » de la famille concerné par cette inscription en haut et veiller à bien « **mettre au panier** » en bas de la page

- Quand vous aurez mis toutes les activités souhaitées dans le panier ;
Cliquez sur « **valider mon panier** ».



- Un message vous indique que nous vous contacterons. **ATTENTION** vous devez « **valider votre commande** ».



- Un message vous indique que votre achat est confirmé et que vous avez accès à vos factures : en fait votre demande est en attente de validation et votre facture est à 0, il faut patienter, la MJC va vous envoyer une confirmation sous 48h ouvré



CONFIRMATION DE VOS ACHATS

Vos achats ont bien été pris en compte. Vous pouvez accéder à vos factures via [le lien suivant](#)

DU VIEUX LYON

PARCOURIR LE SITE

NOUS SUIVRE

3ème PHASE : Validation de l'inscription

Une fois la pré-inscription effectuée, La MJC précèdera à un contrôle du dossier pour vérifier si :

- Le dossier est complet
- Nous validons votre QF sur votre dossier, vous recevez un message de validation
- Le dossier ne présente pas d'impayé antérieur

En cas de carence, vous recevrez un mail de demande de régularisation.

4ème PHASE : Inscription

La MJC vous confirme l'acceptation de votre demande. Vous recevez un MAIL de la MJC vous demandant d'effectuer votre paiement sous 48 heures. Sans paiement, la place sera automatiquement libérée

MODALITES DE PAIEMENT :

1. En ligne : Le règlement de la totalité de l'inscription se fait en ligne par CB selon les modalités des achats en ligne. Une option 3 fois sans frais vous est proposée.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.
-En allant sur votre compte, un bandeau vous indique que vous pouvez désormais payer. **Cliquez**



PAIEMENT

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

NUMÉRO DE CARTE
1234 1234 1234 1234

EXPIRE LE
MM / AA

CVC
CVC

J'accepte les conditions générales d'utilisation

PAYER

Paiement sécurisé avec Stripe

Les transactions bancaires sont sécurisées par la solution Stripe qui intègre les dispositifs d'authentification forte (protège des données selon la norme PCI, PCI D et protège 3DS-256). Stripe est certifié PCI. La certification PCI est une norme de sécurité internationale qui garantit la sécurité des données. Stripe bénéficie des réductions les plus élevées pour sécuriser vos paiements électroniques. Nous ne conservons en aucun cas vos coordonnées bancaires.

RÉCAPITULATIF

PRODUIT	DETAIL	MEMBRE	PREX
ADHESION FAMILLE		HENRI CHATEL	30 €
SOUS-TOTAL			30 €
FRAIS DE COMMISSION	* Les frais de commission bancaire s'évaluent à 2% du montant avec un maximum de 1€ maximum		1 €
TOTAL			31 €

MA FAMILLE

MES FACTURES

MES DOCUMENTS

Saison 2023/2024 **FILTRE**

INFORMATION : il vous reste le montant suivant à payer sur cette saison : **18,50 €** **RÉGLER LE MONTANT**

-Vous arrivez sur la page de **paiement**.

-Une fois votre paiement validé, un mail de confirmation vous sera envoyé

OU

2.A la MJC aux horaires d'ouvertures

En espèces, en chèque, en chèques vacances et prélèvements automatiques.

Une fois le paiement effectué, **VOUS ÊTES INSCRITS !** Vous avez donc désormais accès à votre facture

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2023/2024

Pour les adhérents de la saison actuelle

- du lundi 12 au samedi 17 juin : vous pouvez vous réinscrire aux mêmes activités et aux mêmes créneaux que cette année, soit à l'accueil aux heures d'ouvertures, soit en ligne (pré-inscription sur www.mjcduvieuxlyon.com, avant validation par mail de notre part et règlement obligatoire sous 48h).
- du mercredi 21 juin au mercredi 5 juillet (sauf samedis) : tous les membres de votre foyer peuvent s'inscrire aux activités de leur choix (à l'accueil ou pré-inscription en ligne).
- pour l'école de musique (créneaux individuels et duos) : aux mêmes dates, mais sur liste d'attente avant validation par la MJC.

Pour tous les adhérent.e.s (anciens et nouveaux)

- du samedi 2 au mardi 5 septembre : inscriptions à la MJC, sur rendez-vous préalable. Les rendez-vous pourront être pris à partir du lundi 10 juillet à 10h, sur le site de la MJC (mjcduvieuxlyon.com) ou à l'accueil.
- à partir du mercredi 6 septembre : poursuite des inscriptions à la MJC (sans rendez-vous préalable), ou pré-inscriptions en ligne aux conditions nouvelles (validation par la MJC, puis paiement sous 48h).
- à partir du lundi 25 septembre : poursuite des inscriptions à la MJC (sans rendez-vous préalable), ou inscriptions directes avec paiement en ligne.

Liste d'attente Vous pouvez aussi vous inscrire en liste d'attente en ligne. Nous vous contacterons si une place se libère.

ADHESION A LA MJC

L'adhésion est obligatoire, nominative, annuelle et non-remboursable. Elle comprend une assurance, permet de participer aux activités et de voter à l'Assemblée Générale.

- Adhésion enfant : 9 €
- Adhésion adulte : 14 €
- Adhésion familiale : 26 €
- Adhésion stage : 4 €

MODE DE PAIEMENT

Chèque, CB, chèques vacances, espèces, coupons-sports, prélèvements bancaires échelonnés jusqu'au mois d'avril (+ 2 €, prévoir un RIB, signature sur place).

Une attestation de quotient familial de la CAF est exigée pour les tarifs au quotient (voir tableau ci-dessus).

REDUCTIONS

20 % sur la seconde activité de la même personne (la moins chère)

- 20 % pour deux inscriptions dans la même famille

- 10 % à partir de la troisième activité ou à partir de 3 inscriptions dans la même famille

Pour les adultes, des réductions sont accordées sur la première activité pour les tranches de quotient les plus basses (QF < 400 € : - 20 % / QF < 700 € : - 10 %), sur justificatif.

Aucune réduction n'est accordée sur les ateliers d'instruments individuels et duos (sauf tranche de quotient 1, inférieur à 400 €), sur les stages, les activités de mois de 16 séances, les animations, les sorties familiales et les accueils de loisirs.

SÉANCES D'ESSAI

Possibilité de faire une séance d'essai gratuite, dès le 4 septembre, sous réserve de disponibilité et d'acceptation par l'intervenant.e. Se présenter à l'accueil de la MJC au préalable pour le détail de la procédure.

ANNULATIONS

Dès l'ouverture de la saison d'activités, la MJC engage des frais incompressibles pour l'année entière, notamment de salaire des intervenants. C'est pourquoi les conditions de remboursement sont restrictives, dans un objectif de préservation de la structure :

- aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, sauf conditions exceptionnelles définies dans le règlement intérieur de la MJC, consultable sur notre site ou à l'accueil.
- aucun remboursement ne sera effectué pour inaptitude à la pratique. Il est de votre responsabilité de vous assurer de votre aptitude.
-

MODIFICATION Pour modifier une inscription, notamment pour ajouter une activité à mon enfant, votre dossier sera ré-étudier par notre équipe et vous pourrez finaliser votre inscription après validation par la MJC du Vieux Lyon.